

Aide-mémoire à l'attention des propriétaires

Transformation de salles-de-bains, WC, douche, sanitaire.

Préparation de l'exécution

0.1 Définir qui établit le projet de transformation (dessin : relevé, plan) par ex. selon travaux envisagés:

- Architecte
- Installateur

0.2 Définir qui récolte les devis des différents corps de métier par ex. selon les travaux envisagés :

- Maçonnerie
- Electricité (éclairage, prises)
- Chauffage (sol, radiateur)
- Sanitaire
- Plâtrerie (cloisons, enduits)
- Menuiserie (porte, fenêtre, tablette, armoire)
- Chapes (sols)
- Carrelage (sols, murs)
- Peinture (murs, boiserie, plafonds)
- Conduite des travaux

0.3 Etablir un budget et récolter les devis/ Obtenir un financement.

0.4 Si nécessaire, demander de permis de construire.

0.5 Définir un programme des travaux.

0.6 Définir la personne qui se chargera de conduire les travaux.

0.7 Commander les travaux (adjudications).

0.8 Faire les choix des appareils et des finitions.

Exécution

1.1 Prévoir au moins une séance de coordination avec les différents corps de métier.

1.2 Se rappeler que de tels travaux impliquent des désagréments (bruits, poussière, passages).

1.3 Risques éventuels de dégâts à des parties attenantes au local transformé.